

Consignes pour le séjour



(Toutes les personnes séjournant à la Soleillette sont priées de lire ce document attentivement)

La Soleillette fonctionne en petite entreprise familiale se dédiant principalement au développement personnel. La maison encourage l'écologie et utilise principalement des produits écologiques et biodégradables. Nous espérons continuer à vous accueillir dans des conditions raisonnables et pour cela il nous est indispensable d'avoir votre compréhension et collaboration sur les points ci-dessous :

1. Sécurité incendie/Fumée

Pour des raisons de SÉCURITE-INCENDIE, l'usage de bougies et d'encens est strictement interdit dans les chambres. La maison est équipée d'un système de détection incendie fort sensible qui pourrait aussi être déclenché à la moindre petite fumée. Le Centre étant un espace non-fumeurs, les fumeurs sont invités à ne fumer qu'à l'extérieur du bâtiment et en aucune circonstance aux fenêtres. En cas d'alerte, l'alarme continue durant 5 minutes sans possibilité d'interruption.

2. Propreté et Bruits

- Afin de conserver la propreté du lieu, l'usage de pantoufles est souhaité dans la maison.
- L'entretien des locaux communs, pendant le stage, est sous la responsabilité du groupe. Les produits sont mis à disposition.
- Lors de stage bruyant, nous vous demandons de veiller à ce que les fenêtres de la grande salle soient correctement fermées à ces moments là.
- Chacun est prié de respecter le calme dans la maison et à l'extérieur dans les alentours de la maison entre 22 heures et 7 heures.

3. Chauffage – Électricité - Fenêtre

Nous espérons votre collaboration et prise de conscience face à la consommation énergétique et vous demandons d'éviter de surchauffer votre chambre et de plutôt utiliser (surtout entre saison) les couvertures ou couette supplémentaires en réserve dans votre armoire. Le temps passé dans votre chambre en journée étant minime, le thermostat de radiateur peut être baissé durant cette période (voire fermé selon la saison). Nous vous remercions de penser à éteindre les lumières de votre chambre et wc en sortant. Les locaux communs sont également sous la responsabilité du groupe. Si vous êtes les derniers à monter le soir, merci de penser à éteindre. L'ouverture des fenêtres, pour aération, se fait en tournant la poignée vers le haut (ouverture verticale). Les chambres au 2ème étage (mansardées) sont équipées de velux. En cas de pluie ou de neige, les participants sont responsables de la fermeture de ces fenêtres avant de quitter leurs chambres afin d'éviter toute inondation. En cas de grande chaleur, les stores des velux permettent de couper le rayonnement.

4. Téléphone - Internet

Les personnes en stage peuvent se faire appeler sur la ligne téléphonique de la maison au no. : 04 50 36 64 97 aux heures des repas. Les téléphones portables sont utilisables dans la maison, merci de les utiliser dans des endroits discrets. Une accessibilité internet wifi est possible sur demande.

5. Clés

Vous trouverez la clé de votre chambre dans la serrure à votre arrivée. Nous vous demandons de la laisser aussi dans la serrure au départ.

6. Objets oubliés

Tout objet oublié au Centre sera déposé dans une boîte « objets trouvés ». Vous pourrez les récupérer sur place en nous téléphonant à l'avance.

7. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans le Centre.

8. Conditions montagnes

La maison étant située à 950 m d'altitude, il n'est pas rare d'être soumis à des conditions météorologiques parfois rigoureuses. Les animateurs et participants doivent prévoir l'équipement voiture en conséquence ainsi que les habits et chaussures appropriés. Le déneigement du parking peut être assuré avant l'arrivée des voitures mais plus difficilement pendant votre séjour. Nous vous demandons donc dans la mesure du possible, de l'assistance dans le déneigement des voitures et des accès après les chutes de neige. Le terrain étant, par endroit, en pente, gel, dégel et écoulement de l'eau peut entraîner des plaques de verglas. Nous vous demandons donc d'être vigilants, correctement chaussés et d'utiliser les rampes pour vous tenir.

9. Responsabilité, dégâts

Chaque participant a la responsabilité de prendre soin du matériel mis à disposition.

Tout dégât causé sera à sa charge ou, à défaut, à la charge de l'organisateur du stage.

Le centre n'assume que les responsabilités découlant directement de ses facilités et services.

Merci de nous aviser de tout dysfonctionnement de matériel (ex. : lampe de chevet, tuyau de douche, etc.), à l'aide de la feuille mise à disposition dans le vestiaire. Dans l'urgence merci l'organisateur qui nous le communiquera. Nous ferons le nécessaire pour y répondre dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un très agréable séjour à la Soleillette.